

Les navires sabliers

Qu'est-ce qu'un sablier ?

Un sablier est un navire spécialisé dans l'extraction du sable et des granulats marins. Il est donc conçu dans ce but. Le chargement s'effectue au moyen d'une élinde traînante (tube d'aspirateur), pouvant extraire les granulats marins jusqu'à 40 mètres de profondeur. L'élinde pèse parfois plusieurs dizaines de tonnes et doit être mise à l'eau par des moyens hydrauliques. Le sable mélangé à l'eau est pompé puis, après séparation, l'eau est rejetée hors du navire. Le sable est alors transporté et déchargé à terre.

A quoi servent les sabliers ?

Le sable et les granulats sont indispensables à la fabrication du ciment et du béton. Or, si la provenance de ces granulats est largement d'origine terrestre, une part modeste mais croissante provient désormais de la mer. Compte tenu de la raréfaction des granulats d'origine terrestre, l'exploitation des granulats marins apparaît comme une solution de substitution.

Particulièrement recherché pour la production de béton de haute qualité, le sable marin possède de nombreux avantages. Bien qu'il soit extrait de la mer, il n'est pas salé, puisque non poreux. Il trouve par ailleurs d'autres domaines d'application comme le rechargement des plages, les aménagements paysagers ou le maraîchage.

Que représente l'activité des sabliers en Europe ?

Alors que, dans d'autres pays européens (Grande-Bretagne notamment), l'exploitation de granulats marins est assez largement répandue, elle ne représente en France qu'un très faible pourcentage. Sur le volume total d'extraction autorisé en France qui est de l'ordre de 13 millions de mètres cube, seuls 2.9 millions de mètres cube ont été extraits en 2015. Cette activité est très encadrée, l'obtention d'un permis minier pouvant nécessiter un délai total de 5 ans.

Quels sont les opérateurs du secteur ?

Au niveau européen, des groupes comme Cemex (UK) et Deme (Belgique) font partie des opérateurs majeurs.

En France, quelques compagnies se partagent le marché et exploitent une flotte assez réduite (moins de 10 navires en tout). Il s'agit souvent de filiales de grands groupes industriels : la Compagnie Armoricaire de Navigation, Dragages Transports travaux Maritimes (DTM), les Sabliers de l'Odet, la Société de Transports Fluvio-Maritimes de l'Ouest (STFMO), et la Compagnie Européenne de Transports de l'Atlantique (CETRA).

A savoir :

Production française de granulats marins : 7,5 millions de tonnes.

Ressources :

<http://www.unpg.fr/>

<http://www.bmapa.org/>

<http://www.deme.be/>